

confiance cette conjecture, ni la rejeter entièrement. Qu'on me permette seulement, sans prétendre précisément en tirer une conséquence, de rappeler un fait que je lis aussi dans Pausanias, et qui n'est pas sans analogie avec l'histoire de Mercure Criophore. Il raconte que les Athéniens ayant été affligés de la peste, et la maladie ayant cessé après le sacrifice d'un bouc au Soleil levant, prescrit par l'oracle de Delphes, en reconnaissance ils envoyèrent au temple d'Apollon un bouc en bronze (1).

A l'occasion du bas-relief de candelabre dont j'ai parlé plus haut, Visconti donne une autre explication applicable à tous les monuments qui représentent Mercure trainant par les cornes ou tenant par les pieds de devant un bélier, ou bien un bouc. Il voit ici dans Mercure le ministre d'un sacrifice, et reconnaît l'action exprimée dans ce vers de Virgile (2) :

*Et ductus cornu, veniet sacer hircus ad aras.*

Il juge donc probable que Mercure est ainsi représenté comme instituteur des cérémonies religieuses, et des sacrifices (3) : et en effet, Diodore, qu'il cite, lui attribue cette institution (4). Ceci pourrait s'appliquer également au bas-relief de notre Musée, et à quelques autres monuments qui nous montrent le dieu posant la main sur la tête du même animal.

Mais dans un des passages de Pausanias que j'ai cité plus haut, il semble nous fournir, comme je l'ai insinué, une nouvelle interprétation de l'attribut du bélier : celle-ci, plus générale, conviendrait à la plupart des monuments, à l'exception seulement de ceux qui caractérisés spécialement par la position du bélier sur les épaules du dieu, se rapportent, sans aucun doute, à la fable de Mercure Criophore. Nous avons vu que cet écrivain, d'accord avec le vieil Homère, donne au fils de Maïa l'attribution de veiller sur les troupeaux, au-dessus, sans doute, des divinités d'un ordre subalterne, auxquelles

(1) X. (*Phoc.*), 11.

(2) *Georgic.*, II, v. 395.

(3) *Mus. Pio-Clement.*, éd. Mill., tom. IV, p. 49.

(4) *Biblioth. Hist.*, I, 10.